



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 24 AVRIL 2023 - N° 1255 - 53^e ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Exploités

T'es jeune ? T'es vieux ? T'es entre les deux ? Pas d problème ! Si t'as plus de 18 ans, tu peux devenir "le vrai visage des Jeux" et "vivre l'ambiance unique des Jeux" ! Pour partager ces moments radieux, il te suffit de devenir "Volontaire Paris 2024" en t'inscrivant sur le site dédié.

C'est en termes alléchants que le Comité d'organisation des Jeux olympiques présente sa campagne pour le recrutement de 45 000 volontaires. L'offre est très variée : surveillance, interprétariat, assistance médicale...

Ces volontaires doivent signer une « charte d'éthique » par laquelle ils s'engagent à respecter les principes de « dignité », de « probité », de « réserve »... et à « collaborer librement et à titre bénévole » à la préparation, à l'organisation et au déroulement des Jeux après une période de formation obligatoire. Les frais d'hébergement ne sont pas pris en charge, mais seulement les frais de transport en commun locaux et les frais de repas durant les missions.

C'est là que le bât blesse. Comme le Volontaire doit être mobilisable « au moins dix jours », à raison de huit à dix heures de travail par jour au sein d'une hiérarchie, il y a une présomption de salariat qui conduit logiquement à requalifier l'accord signé en contrat de travail. Contre l'exploitation éhontée de 45 000 personnes par une organisation qui gère un budget de 8,8 milliards, une campagne de contestation a été lancée. Les Volontaires sont incités à lancer des grèves pendant les JO et à porter plainte pour travail dissimulé.

Comme le mot d'ordre « Pas de retrait (des 64 ans), pas de JO ! » se répand, le Comité d'organisation des Jeux peut se faire du souci.



D.R. © ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement présente une loi de programmation militaire qui conduira mécaniquement au déclassement de la France. Le Parlement la laissera-t-il passer ?

Le projet de loi a été bâclé : à cause d'une étude d'impact indigente, le Parlement a renvoyé le texte au gouvernement. Cela au moment où l'on s'inquiète à juste titre des conséquences de la guerre en Ukraine et de la tension dans le Pacifique.

La France n'est pas Monaco. Nous devons protéger la métropole, l'outre-mer et notre domaine maritime, tenir nos engagements inter-

nationaux. On nous annonçait un sursaut. On prépare une modernisation minimaliste, selon la logique comptable de Bercy.

Aussi brillant que Gamelin en son temps, Emmanuel Macron prépare nos défaites et orchestre notre inacceptable déclin. Il faut que le Parlement donne à nos forces les moyens nécessaires à la défense de la patrie. **L'article d'Éric Cézembre en page 2.**

Les illusions de ChatGPT

ChatGPT suscite un engouement qui incite à une réflexion sur les effets pervers de cette technologie.

Le nouvel outil de l'intelligence artificielle fascine parce qu'il offre une apparence de conversation humaine, selon ce qui a été programmé par des concepteurs inconnus mais portés au conformisme.

La machine donne l'illusion du vrai, mais elle fabrique seulement du vraisemblable sans pouvoir s'interroger sur

la signification des mots et des phrases, ce qui est le propre de l'homme.

ChatGPT n'est qu'un dispositif technique mais il permet à l'homme fatigué de ses tâches et de ses responsabilités de déléguer son humanité aux machines à jamais dépourvues de conscience. **L'article de Soizic Houtain en page 5.**

Dans ce numéro :

Page 4 : **La langue française à l'épreuve du tout anglais.**

Page 7 : **Le droit d'Israël.**

Page 11 : **Jacques Maritain.**

Page 12 : **Les catholiques et les droites.**

Page 13 : **Les Trois Mousquetaires.**

Page 14 : **Hubert de Lagarde (II).**

Page 16 : **Éditorial : L'impossible apaisement.**

Défense : consolider le déclassement ?

Le gouvernement a présenté une loi de programmation militaire qui modernise notre défense, à volume constant ou même décroissant. Le Parlement la lui a renvoyée, l'étude d'impact étant indigente. Sera-t-elle même examinée à cette session ? Avec quelle désinvolture notre défense est traitée !

Guerre en Europe, menace dans le Pacifique. Le monde s'aligne sur la perspective de conflits de haute intensité, le gouvernement modernise l'armée de corps expéditionnaire de Chirac et Sarkozy. On nous annonce un sursaut. Mensonge et illusion.

Les 400 milliards prévus sur sept ans, plus 13 milliards de recettes exceptionnelles encore virtuelles, ne représentent pas le rattrapage du niveau des années 1980, qui impliquerait, selon le colonel Goya, 480 milliards. La présentation du projet de loi a été précédée de rumeurs d'arbitrages négatifs qui semblaient pointer Matignon.

Particularités françaises. – Nous sommes une puissance nucléaire, qui doit maintenir la fiabilité de sa force stratégique. Nous possédons la deuxième zone économique exclusive du monde. Notre choix d'indépendance stratégique nécessite des technologies nationales, même plus coûteuses. Nous avons choisi la généralisation du combat collaboratif, qui donne à tous les combattants, jusqu'au fantassin doté du système FELIN, une vision partagée de la situation tactique, et le programme Scorpion de l'Armée de terre concrétise cette orientation qui donne un avantage fondamental. Encore faut-il sécuriser l'ensemble des liaisons contre brouillages et piratages.

À grands traits nous devons :

- protéger notre territoire et ses citoyens, en métropole et outre-mer, et maintenir une posture permanente de sécurité,
- protéger notre zone économique exclusive,
- apporter à nos alliés un soutien significatif dans un éventuel conflit de haute intensité,
- lutter contre les groupes armés terroristes,
- contribuer à la lutte contre la piraterie maritime,
- fournir à l'ONU des contingents de maintien de la paix correspondant à notre statut de membre permanent du Conseil de sécurité.



Un des éléments du programme Scorpion : le blindé de reconnaissance Jaguar. 300 unités seront produites d'ici 2030.

Le choix du déclassement. Le projet ne modifie pas significativement le format de nos armées, la faible augmentation des effectifs (700 puis 1 000 par an) allant plutôt aux nouveaux champs, notamment le cyber. Le nombre de Rafale resterait à 185. Pas de création d'unités de mêlée, le programme Scorpion de véhicules de combat décalé, 160 seulement des 200 chars Leclerc modernisés, les amputations de programmes navals entérinées, même si le porte-avions a été, *in extremis*, sauvé. Il s'agit de combler les lacunes de l'appareil militaire existant, non de changer de dimension, alors que le monde entier réarme. Le poids relatif de la France en sort diminué.

Une fois de plus, Bercy impose son absurde logique comptable, les programmes amputés se révélant à terme aussi coûteux que le programme initial. De fausses économies mais de vraies faiblesses.

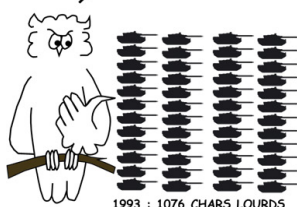
Des impasses. – Le futur char de combat reste embourbé, en attendant que les industriels allemands aient réglé leurs différends ; il ne serait pas disponible en 2035. Mais ce programme, de même que le futur système de combat aérien, semble le seul sanctuarisé. Tant mieux pour l'industrie allemande ! Rien n'est dit du renouvellement d'une partie des Rafale Marine, qui arrive en fin de vie. Le stock

de CAESAR, qui ont fait leurs preuves en Ukraine, devrait être remis à niveau, mais dans le même temps les États-Unis envisagent d'augmenter la portée de leur artillerie à plusieurs centaines de kilomètres, contre quelques dizaines pour le CAESAR. Pour tirer plus loin, nous achèterions américain !

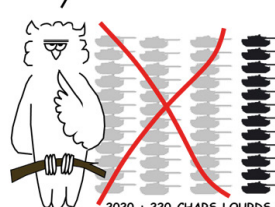
Une défense : pour quoi faire ? – Le projet n'a été précédé d'aucune réflexion partagée, d'où le caractère bâclé du rapport annexé. Pas de Livre blanc ; le chef sait ce qu'il fait, comme avant lui Trochu ou Gamelin. Le citoyen qui réfléchit peut voir une menace terrestre russe visant nos alliances et notre politique plus que notre

Sur le mur de Jean Chouan

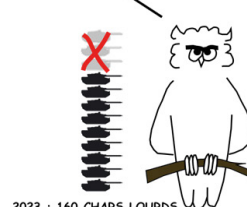
ON LEUR A FAIT REMARQUER QU'IL N'Y A PAS SI LONGTEMPS NOUS AVIONS BEAUCOUP PLUS DE CHARS !



ILS ONT RÉPONDU : OUI, C'ÉTAIT COMME LES MASQUES EN 2018, ILS NE SERVAIENT À RIEN ET ON LES A JETÉS. MAIS VOUS VERREZ, À PARTIR DE 2024 TOUT IRA MIEUX...



... LE GOUVERNEMENT FERA UN GESTE COMMERCIAL ET OFFRIRA AUX RÉGIMENTS UN PORTE-CLÉS POUR CHAQUE CHAR LECLERC ENTièrement RÉNOVÉ !



territoire. Il peut mesurer à quel point nos communautés indopacifiques sont peu défendues. Il peut s'inquiéter de voir notre plus longue frontière terrestre nous séparer d'un Brésil qu'on ne peut plus considérer comme un allié. En revanche, les contingents fournis à l'ONU remplissent toutes les conditions requises. Enfin, la lutte contre les groupes armés terroristes pose des problèmes de logistique, notamment de transport aérien mais non de capacités sur le terrain.

Nos priorités devraient tenir compte de ces réalités, non pour participer à la marche à la guerre entre blocs mais afin de dissuader.

Un seul porte-avions, cela a un sens quand on jouit d'une forte supériorité technique ; dans un conflit de haute intensité, c'est une incitation à une frappe préemptive. Irions-nous, en cas d'attaque chinoise de Taiwan, risquer notre unique porte-avions, surtout s'il est porteur d'armes nucléaires ? Six sous-marins nucléaires d'attaque ne permettront pas de dissuader d'une invasion de la Polynésie française ou de la Nouvelle-Calédonie.

Il est temps que le Parlement joue son rôle en exigeant que cette mauvaise copie soit revue et que nos forces reçoivent les moyens de défendre le pays. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

Fausses promesses sur fond de casseroles

Après avoir voulu terrasser les syndicats, puis pensé qu'il l'avait fait, Emmanuel Macron a entrepris d'« échanger » pour « avancer ». Mais avec qui et dans quelles impasses ?

Au soir du 17 avril, il faut imaginer Emmanuel en homme heureux. Il chante dans la rue, avec un groupe rencontré par hasard lors d'une balade avec sa femme. Il chante après avoir parlé dans le poste, sans s'émouvoir des manifestants qui tapent sur des casseroles.

Cet homme est heureux parce qu'il s'intéresse avant tout à lui-même, à ce qu'il dit. Et ce qu'il se raconte, c'est le récit d'un homme qui affronte l'adversité et la foule en colère avec un héroïsme digne de la Vérité qu'il porte en lui. Oh ! l'admirable Hercule technocratique qui pense avoir coupé les têtes de l'hydre oppositionnelle en brutalisant le Parlement sous les regards compréhensifs des archontes du Conseil constitutionnel...

L'intervention télévisée du 17 avril était faite pour célébrer la victoire sur le mouvement social et pour tourner la page au moyen de « chantiers » : « nouveau pacte de la vie au travail », ordre républicain et



E. Macron. Il a perdu toute crédibilité.

contrôle de l'immigration, participation des citoyens à la vie politique.

C'est à peine si l'on s'étonne qu'Emmanuel Macron évoque ces sujets comme s'il en découvrirait l'urgence. Tout de même, cela fait neuf ans qu'il est au pouvoir, comme ministre puis comme président ! Ce discours de séduction est rejeté par les Français qui continuent de soutenir le mouvement social. L'intersyndicale prépare un 1^{er} mai unitaire et massif, pour montrer la vitalité et la pugnacité de ce mouvement.

Il n'est pas possible de croire à la victoire d'un homme qui suscite à chaque apparition des manifestations agrémentées de

concerts de casseroles et qui, après les étapes chahutées de Sélestat le 19 et de Ganges le 20 avril, est allé jouer la comédie de la paix retrouvée dans un village Potemkine, non loin de Montpellier.

Il n'est pas possible de croire aux promesses d'un homme qui, soudain, trouve de l'argent pour les enseignants, les hôpitaux, la magistrature, la police...

Il n'est pas possible de croire aux promesses d'un homme qui anime, comme autant de marionnettes, un Premier ministre et les membres d'un gouvernement qui n'a pas de majorité à l'Assemblée nationale – et qui ne peut pas dissoudre parce que ce serait un désastre pour son parti.

On ne peut pas croire aux promesses d'un président qui n'arrive plus à imposer ses amis – ainsi Boris Ravignon, candidat à la direction de l'Agence de la transition écologique (Ademe), qui a été rejeté par le Parlement.

Emmanuel Macron dit sans cesse qu'il faut « avancer » vers de nouvelles réformes. Ce partisan de la disruption a été lui-même disrupté. Il va piétiner pendant quatre ans dans les toujours mêmes impasses. ■

B. LA RICHARDAIS.

L'Écho du net

■ **Segault.** – Selon l'hebdomadaire *La Tribune* (1), l'affaire Exxelia pourrait bien se répéter : l'entreprise française Segault (80 salariés), basée dans l'Essonne, « s'apprête à être rachetée par une OPA de Flowserve Corporation, une société multinationale américaine » sur sa maison mère, le groupe canadien Velan. L'opération devrait être finalisée d'ici la fin du deuxième trimestre 2023.

Or cette entreprise, fondée en 1921, « fait partie en France de ces entreprises sensibles au sein de la base industrielle et technologique de défense (BITD) et elle fournit notamment à Naval Group les robinetteries des chauffeuses nucléaires qui équipent les sous-marins nucléaires nationaux. Elle équipe aussi tous nos bâtiments militaires à propulsion nucléaire et toutes nos centrales

de production électrique d'origine nucléaire. Ses activités sont indispensables à la défense nationale ».

Pour contrer l'OPA américaine, Arnaud Montebourg se dit prêt à s'en porter acquéreur grâce à une alliance avec le fonds d'investissement Otium Capital : « Il paraît lourdement préjudiciable aux intérêts de notre Nation que Segault passe sous le contrôle de Flowserve Corporation. Nous ne pouvons accepter que des informations concernant les technologies utilisées par nos sous-marins nucléaires soient potentiellement transmissibles à un gouvernement étranger ». Il fait ainsi référence au Patriot Act, une loi américaine qui « permet au gouvernement américain de demander à toute entreprise américaine, sans aucune autorisation judiciaire ni la moindre motivation, n'importe quelle information dans le cadre

d'enquêtes unilatérales et hors de tout contrôle, effectuées par ses services de renseignement extérieurs, relevant notamment de l'activité d'espionnage » : voilà ce qu'il explique dans une lettre en date du 31 mars adressée à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

Toutefois, une telle opération ne serait réalisable « qu'à la condition que le ministère de l'Économie et des Finances applique à la cession de Segault les dispositions du décret réglementant les investissements étrangers dans les secteurs jugés stratégiques ». Arnaud Montebourg demande donc à Bercy de « notifier sans délai une interdiction d'acquisition de la société Segault à Flowserve. Dès cette interdiction notifiée, nous entrerons immédiatement en négociation avec les actuels propriétaires afin de

présenter notre candidature au rachat ».

Contrairement au dossier Exxelia (entreprise qui a été rachetée par l'américain Heico), qui a déjà été évoqué dans nos colonnes et sur lequel les positions des deux ministères divergeaient, il semble que, cette fois-ci, les ministères de l'Économie et des Armées soient sur la même longueur d'onde pour trouver à Segault un actionnariat français. De plus, outre Arnaud Montebourg, plusieurs candidats sont également sur les rangs, dont une PME (25 millions d'euros de chiffre d'affaires) et un pool d'investisseurs, pour arracher Segault à l'appétit des Américains. Nous suivrons cela avec la plus grande vigilance.

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense>

De l'intermittence d'une politique linguistique

Le président Macron, plus Janus que Jupiter, nous offre en matière de langue française toute sa palette de double visage et de double langage

Côté lumière... médiatique, la Cité internationale de la langue française qui ouvre ses portes cette année dans le château de Villers-Cotterêts en cours de restauration. Le site Internet de la Cité nous apprend en novlangue ministérielle qu'il s'agira d'un « espace pluridisciplinaire accessible au plus grand nombre, elle articulera des activités variées : expositions temporaires, spectacles, résidences d'artistes... reliant le passé, le présent et le futur de la langue française et de la francophonie... »

La Cité sera-t-elle un lieu de résistance ou un miroir aux alouettes, voire à Narcisse ? L'avenir nous dira ce que l'ancien directeur délégué du Festival d'Avignon, Paul Rondin, directeur nouvellement nommé, fera de la Cité.

Côté ombre ou sombre, apparaît un autre tableau, basé sur des faits, des comportements et des réalités qui parfois frisent le grotesque et dont pourrait se gausser un observateur extérieur.

Deux exemples récents illustrent le tout à l'anglais et le tout en anglais : le premier se loge dans l'acceptation de



Cité internationale de la langue française. Au château de Villers-Cotterêts.

l'usage très dominant de l'anglais dans le fonctionnement de l'Union européenne ; la présidence française au 1^{er} semestre 2022 n'y a rien changé.

Le second, caricatural, éclate dans les déclarations contradictoires du président discouurant en anglais au sommet de l'Indo-Pacifique à Bangkok le 18 novembre 2022 pour regretter deux jours après, au sommet de la francophonie en Tunisie, le recul du français dans le monde.

Ces comportements nuisent au travail de terrain, sur les cinq continents, de presque cent instituts français, des Alliances françaises et des services culturels des ambassades, sans par-

ler de l'action plus générale de l'Institut français.

Faux-semblants, dilettantisme, instabilité, foisonnement des structures et changement fréquent des gouvernances ne font pas une politique linguistique lisible ; ici comme ailleurs, une parole chasse l'autre en fonction des interlocuteurs ou de l'intérêt politicien du moment.

À force de faire croire que l'anglais est LA langue du monde moderne, celle de tous les possibles et de tous les gagnants, il ne faut pas être surpris que certains d'entre nous, francophones ou non, venant de tous horizons, du chanteur au chercheur, en passant par le médecin, rejoignent l'hyper-

puissance dominante du moment, en se parant des oripeaux du « rêve » américain (1), et l'affichent en parlant le Basic English.

Le Basic English se transforme parfois, pour ces transfuges, en French bashing.

Deux vers de Jean-François de La Harpe (2), qui avait vu de près certains errements de la Révolution française, résumant bien notre réalité :

*Mais s'ils ont tout osé,
vous avez tout permis ;
Plus l'oppressur est vil,
plus l'esclave est infâme.*

Refuser cette soumission et cette uniformisation des pensées, c'est le choix que nous, Français, francophones dans leurs diversités (3), et citoyens des autres pays, devons faire en agissant sur le terrain tant associatif que politique, mais aussi sur les réseaux médiatiques de toute nature. Une langue qui ne sait plus exprimer le monde présent, l'intelligence, la science, l'avant-garde, l'avenir en somme, est une langue qui disparaît avec la vision du monde qu'elle porte. ■

MARC FAVRE D'ÉCHALLENS.
président de Droit de comprendre

(1). « La raison pour laquelle ils l'appellent le rêve américain, c'est parce qu'il faut être endormi pour y croire. », selon l'humoriste américain G. Carlin.

(2). Le Triomphe de la religion, ou Le Roi martyr.

(3). Article de Marc Cassivi dans le journal québécois La Presse.

Brèves sociales

■ **Question de temps.** – Le temps du social n'est pas celui du politique. C'est ce que les organisations patronales, reçues à l'Élysée le 18 avril, ont répondu au président de la République qui les enjoignait d'entamer des négociations sur le « pacte de la vie au travail » et de les boucler avant la fin de l'année. Encore faut-il que les syndicats – qui ont décliné l'invitation du chef de l'État – acceptent tous de retourner autour de la table. Ils devraient ensuite se mettre d'accord sur les contours de ce fameux « pacte ». Pour le président, il s'agit de traiter la manière de

« mieux vivre de son travail », de « mieux préparer les fins de carrières et les reconversions », et de régler, pêle-mêle, « toutes les questions de la rémunération, des branches qui sont sous le niveau du Smic légal », celle « de l'usure professionnelle », « les conditions de travail », la lutte « contre le temps partiel subi qui crée les travailleurs pauvres » ou encore « le compte épargne temps universel »... Enfin, il leur faudra entamer une négociation spécifique sur chacun de ces sujets. Pour mémoire, rappelons qu'il a fallu sept mois aux syndicats et au patronat pour aboutir à un seul accord national interprofessionnel sur le partage de la valeur.

■ **La transition écologique peut attendre.** – Partant du principe que les entreprises sont un acteur de la transition écologique pouvant contribuer aux évolutions conformes au bien commun, patronat et syndicats ont abouti, le 11 avril, à un projet d'accord « visant à encourager le dialogue sur les bonnes pratiques dans les entreprises en matière environnementale ».

Sur une cinquantaine de pages, ce texte – qui manque d'ambition et enfonce des portes ouvertes – détaille les règles applicables et les dispositifs en cours, tout en prodiguant des conseils quant aux pratiques à adopter pour traiter des sujets environne-

mentaux. Il devrait notamment permettre aux PME d'inclure, avec plus de facilité, l'aspect environnemental dans leur stratégie industrielle, ce que ne permet pas la législation existante. Il rappelle également les attributions du comité social et économique en la matière et les moyens d'action dont les représentants du personnel ou des directions pourront faire usage : du droit d'alerte en cas de risque grave pour l'environnement à la mise en place d'une commission ad hoc, sans oublier la désignation d'un expert sur ces questions et la prise en compte des enjeux écologiques des activités sociales et culturelles.

NICOLAS PALUMBO.

Progrès de l'intelligence artificielle

Depuis son apparition en novembre dernier, l'outil conversationnel ChatGPT, conçu par la start-up californienne OpenAI, suscite engouement, avec cent millions d'utilisateurs recensés en deux mois, et émoi général, entre extase technophile et panique morale.

ChatGPT est une intelligence artificielle qui permet de générer automatiquement des textes (articles de journaux, devoirs scolaires, scripts, annonces publicitaires... et même un livre !) ou des lignes de codes, cela sur demande et en quelques secondes. Sa particularité, par rapport à des moteurs de recherche comme Google, c'est sa forme : il répond à nos questions et à nos demandes par un texte qui s'écrit sous nos yeux, simulant une conversation humaine de façon très convaincante.

Cette apparence de conversation cache un mécanisme qui se réduit à une seule tâche : prédire le prochain mot d'un texte. L'algorithme prédit le mot suivant le plus probable, et comme le modèle a été entraîné sur un nombre incalculable de données (des textes de toutes sortes récupérés sur Internet), le résultat est impressionnant. D'où l'étonnement admiratif et enthousiaste qu'il a pu susciter chez les technophiles.

C'est cet étonnement qu'il faut interroger, pour analyser les effets pervers d'une telle technologie et ses conséquences sur notre rapport à la vérité.

Erreurs. – Dans la mesure où il a été entraîné par des textes humains, ChatGPT répond comme le font ses modèles : de façon parfois totalement stupide (c'est ainsi qu'on apprend, dans la biographie de Descartes qu'on lui a demandée, que le philosophe s'est beaucoup enrichi dans ses voyages en Amérique latine !). Ainsi produit-il non pas des textes vrais, mais des textes vraisemblables, ajustés à ce que son utilisateur lui demande. Si c'est un outil qui peut être utile, ses réponses sont donc à surveiller étroitement...

Pourtant, ChatGPT ne peut pas tenir n'importe quel discours faux et stupide, car il a été « éduqué » par des correcteurs humains (si on lui demande de démontrer que la terre est plate, il ne le fait pas), afin d'éviter ce qui était arrivé en 2016 : Tay, un chatbot destiné aux adolescents, s'était mis à tenir des propos racistes et sexistes en quelques heures...

Cela pose néanmoins question : par qui a-t-il été éduqué, et selon quels principes ? Ce n'est pas public... Il y a donc fort à parier que les réponses correspondront à un consensus scientifique et moral qui peut vite dériver en conformisme mou et pensée correcte lénifiante.

Mensonges. – Évidemment, les étudiants y ont tout de suite trouvé un moyen de tricher de façon efficace et discrète, puisque chaque réponse de ChatGPT est unique (contrairement aux corrigés que l'on trouve tout faits sur Internet), au point que Sciences Po leur a interdit l'usage du logiciel. Certes, la triche est parfois détectable (une vingtaine d'étudiants de l'Université de Strasbourg ont dû ainsi repasser un examen) et OpenAI s'est empressé de sortir un outil capable de détecter si le texte a été généré par ChatGPT ou pas, mais dans 9 % des cas, l'outil attribue à l'IA un texte rédigé par l'humain.



Une des images symbolisant ChatGPT.

Est-ce la machine qui devient humaine ou n'est-ce pas plutôt l'homme qui devient de plus en plus machine ?

Le problème ne concerne pas seulement l'école : en décembre dernier, la revue *Nature* s'inquiétait de ce que les chercheurs sont loin de faire la différence entre des résumés rédigés par cette IA et ceux de leurs collègues. L'époque étant à la surenchère de publications (puisque aujourd'hui, publier plus permet de gagner plus), les universités redoutent le recours à une IA pour écrire certains textes, ce qui pose la question du plagiat et des droits d'auteur, vu qu'il n'est plus possible de savoir à qui appartient le texte généré.

Illusions. – La nouveauté avec ChatGPT, c'est l'impression troublante de parler à un autre être humain, entretenant une confusion que la science-fiction a maintes fois exploitée – mais qui semble de plus en plus réelle – entre la machine et l'homme. L'homme a tendance à l'anthropomorphisme, et les concepteurs de ces technologies le savent, qui cherchent à personnaliser les machines en imitant les émotions humaines, en détectant

nos comportements émotionnels afin de mieux adapter les stratégies de réponse. Le risque, c'est de créer une addiction et des confusions destructrices, comme pour ce Canadien qui a conversé pendant plusieurs mois avec Jessica, sa fiancée morte huit ans auparavant, via un agent conversationnel créé par lui.

Ce qui est questionné au travers de cet outil, c'est donc l'humanisme classique. Déjà Alan Turing défendait une vision mécaniste et informatique du vivant, éliminant toute différence entre l'homme et la machine : l'homme n'a pas le monopole de la pensée, les machines ont aussi des états de conscience. Si l'homme et la machine (« le vivant ») sont d'abord de l'information, il n'y a plus de spécificité humaine.

Ce qu'on oublie alors, c'est la façon dont le logiciel fonctionne : en prédisant le mot suivant... Il n'a donc aucune idée de la signification de ce qu'il dit, alors que l'homme sait ce qu'il veut dire avant de trouver les mots. Parce que l'existence de l'homme est corporelle, sa pensée est imprégnée d'affectivité, alors que la machine ne ressent pas le monde qu'elle pense. Elle ne sait pas qu'elle pense, ce qui est le propre de la « conscience ». La machine n'aura donc jamais le même rapport au monde : elle traite de l'information, elle décode ; l'homme vit dans un univers de significations, de valeurs qu'il doit interpréter.

Il y a une deuxième illusion, peut-être plus inquiétante, que nous suggère le chantre du transhumanisme, Ray Kurzweil : finalement, est-ce la machine qui devient humaine ou n'est-ce pas plutôt l'homme qui devient de plus en plus machine ? Car nos dialogues ne sont-ils pas de plus en plus fonctionnels et pragmatiques ? Dans la relation que j'entretiens avec tel prestataire de service, je ne me demande pas s'il est intérieurement riche d'une histoire individuelle et collective (une fait un membre, digne et unique, de l'humanité... Le chatbot serait sous cet angle un révélateur de la simplification de plus en plus répandue de nos relations, devenues échanges instrumentalisés de signaux sans ambiguïtés, réduisant l'humain à ce que nous partageons avec les choses.

Avec ChatGPT, nous entrons pleinement dans l'« arraisonnement » par la technique décrit par Heidegger, au travers de cette langue réduite à des messages que la poésie et l'humour ont désertés. Et l'admiration qu'une telle désertion suscite est l'inquiétant symptôme de la « fatigue d'être soi » (Erhenberg), fatigue d'être un individu libre et conscient, qui finit par déléguer son humanité aux machines. ■

SOIZIC HOUTAIN.

La Géorgie dans le collimateur de la Russie

La crise actuelle sur le statut des ONG traduit une lutte féroce entre la société et l'État sur les relations du pays avec l'UE, l'Otan et la Russie.

Le 7 mars 2023, un texte avait été adopté par le Parlement géorgien modifiant le statut des organisations non gouvernementales. Si 20 % des revenus d'une ONG provenaient d'autres pays, l'organisation était classée comme « agent de l'étranger », ce qui était lourd de menaces. La colère de nombreux Géorgiens ne s'est pas fait attendre et des milliers de citoyens sont descendus dans la rue pour réclamer le retrait du texte, ces ONG étrangères étant notamment une source importante d'emplois dans un pays mal en point. Dès le 10 mars le gouvernement géorgien avait reculé tout en continuant à considérer son texte comme approprié. Depuis, les deux camps vivent une situation de paix armée.

Le texte gouvernemental ne peut suffire à expliquer une telle contestation. En fait, ce qui est en cause, c'est une politique menée depuis plusieurs mois par un gouvernement qui dit une chose et fait son contraire.



La présidente géorgienne Salomé Zourabichvili. Ses relations avec l'actuel gouvernement philo-russe sont très tendues.

Ainsi, en février 2022, le gouvernement géorgien condamne officiellement l'agression russe en Ukraine mais refuse d'appliquer toute politique de sanction. Juste après, la Géorgie se porte candidate à l'adhésion à l'Union européenne au même titre que la Moldavie et l'Ukraine, mais n'obtient pas, en juin suivant, ce statut car rien n'a été fait pour répondre aux exigences posées depuis longtemps par Bruxelles : lutte contre l'oligarchie économique,

renforcement de l'indépendance de l'autorité judiciaire, réduction de la polarisation de la vie politique. Par ailleurs, au-delà des déclarations formelles de solidarité, l'aide aux réfugiés ukrainiens reste infime, largement inférieure à celle apportée par les Arméniens du Haut-Karabagh, pourtant empêtrés dans une sale guerre.

Les autorités géorgiennes font face à un dilemme. Les dirigeants du parti au gouvernement ont des intérêts éco-

nomiques en Russie. Ils savent également la capacité de nuisance de la Russie. Ils n'ont pas oublié la guerre de 2008, qui a valu à la Géorgie la perte de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud.

Une grande partie de la population souhaite une adhésion à l'UE et à l'Otan, mais les autorités russes ont prévenu qu'elles n'accepteraient pas une nouvelle « révolution de couleur » en Géorgie à l'image de la « révolution des roses » de 2003, modèle géorgien de la « révolution orange » qui avait triomphé en 2004 en Ukraine. Enfin, la Russie est redevenue, en 2023, le principal partenaire économique de la Géorgie. Comment, dans ces conditions, faire respecter une véritable souveraineté ? ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits marquants

■ **Japon.** – Après des années de tension entre les deux grandes puissances ouest-asiatiques, le Premier ministre Fumio Kishida a formulé le souhait de rétablir des relations « constructives et stables » avec la Chine au moyen d'une « diplomatie proactive ». Cette déclaration apaisante est intervenue en contrepoint de la réunion à Tokyo des ministres des Affaires étrangères des pays du G7, lesquels avaient exprimé leur vive inquiétude sur la sécurité de Taiwan.

■ **Pérou.** – La justice péruvienne pourra bientôt statuer sur le sort de l'ancien président Alejandro Toledo (2001-2006). Les États-Unis, où il était réfugié, ont ordonné son incarcération et demandé ensuite son extraction, confirmée par Lima depuis 2018. Toledo est accusé d'avoir accepté d'importantes sommes d'argent, de la part de l'entreprise brésilienne de construction Odebrecht, en échange de marchés publics.

■ **Soudan.** – Malgré deux tentatives de trêve, les combats continuent de faire rage à Khartoum, où s'affrontent l'armée régulière du général Abdel Fattah al-Burhan et les troupes du général dissident Hemetti. Plus de 350 morts sont à déplorer depuis le 15 avril et la population commence à fuir la capitale, privée d'électricité, d'eau courante et de près des deux tiers des hôpitaux, endommagés par les bombardements.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **Balayer les tombes.** – Le 5 avril est la fête des morts (*Qingming*) du calendrier chinois. Du 1^{er} au 5, les Chinois ont « balayé » les tombes des ancêtres. Pour la première fois en 74 ans, Ma Ying-jeou, le président de la ROC (Republic of China) de 2008 à 2016, président du Kuo-Min-Tang (KMT), hérité de la Chine nationaliste de Tchang Kaï-chek, a pu se rendre sur la tombe de ses ancêtres au Hunan. Du 27 mars au 7 avril, il y a conduit une délégation d'étudiants dans une sorte de pèlerinage depuis Nankin (Nanjing), au mausolée de Sun Yat-sen, fondateur de la république en 1911, Tchongqing, siège du gouvernement pendant l'invasion japonaise, sur la tombe d'un général nationaliste tué par les Japonais et honoré aussi par les communistes, jusqu'à Shanghai.

Ma Ying-jeou a rencontré les responsables locaux du Parti communiste et a prononcé des discours dans deux universités. Les quotidiens taïwanais, dont le *Taipei Times*, en ont longuement rendu compte, faisant écho aux vives critiques adressées par le Conseil (taïwanais) des Affaires continentales (« MAC contre MA ») aux propos tenus par l'ancien président sur « une seule Chine », relançant le débat sur le statut constitutionnel des deux Chine : « Ma a besoin de prendre des leçons d'Histoire ». L'agence chinoise *Global Times* voit au contraire dans le périple le souci de restaurer la mémoire des jeunes Taïwanais et de retisser des liens de chaque côté du détroit.

Bien que la coïncidence n'ait pas été voulue, cette visite historique a éclipsé celle, qualifiée de « dérisoire », qu'effectuait aux mêmes dates la présidente actuelle de Taïwan, depuis

2016, Tsai Ing-wen, en Amérique centrale (Guatemala et Belize, les deux États qui n'ont pas rompu leurs relations diplomatiques avec Taïpei, le Honduras ayant changé de bord le 25 mars). Neuf États ont rompu les leurs depuis son entrée en fonction, il n'en reste plus qu'une minuscule douzaine à travers le monde. Malheureux concours de circonstance : le 1^{er} avril, quand son prédécesseur balayait la tombe de ses ancêtres, Tsai grimait la pyramide de Tikal sur les sépultures mayas. Pire encore, le 5 avril, jour des morts, elle rencontrait à Los Angeles le président de la Chambre des représentants, Kevin McCarthy, rencontre qualifiée d'« acte de provocation » par les autorités de Pékin.

Changer de constitution ou de diplomatie ? Les élections taïwanaises trancheront : janvier 2024.

Y.L.M.

Soixante-quinze ans après sa naissance, l'État d'Israël est toujours incomplet. Les Juifs, tant en Israël qu'à travers le monde, sont plus que jamais divisés sur la forme qu'il convient de lui donner.

Le droit d'Israël

PAR YVES LA MARCK

Peut-on choisir sans trahir ? Tel est le dilemme du sionisme qui veut à la fois l'État et la Terre. Cela s'avère impossible : le Grand Israël ne peut pas être un État de droit ; une constitution écrite démocratique prohiberait l'état d'occupation.

Israël est né et s'est développé à partir d'une ambiguïté constructive. Et comme chacun sait, on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment. D'un côté comme de l'autre, sionistes religieux comme démocrates sont perplexes. Le fondateur du sionisme européen, le Viennois Theodor Herzl, n'était pas religieux. On dit même qu'il ignorait tout de la tradition juive. Le Likoud n'est pas un parti religieux. Netanyahu n'est pas religieux. Israël ne s'est pas fondé sur la Torah mais contre elle. « *Israël est le produit de l'exil et sa solution* » (1). Israël a un passé, ce n'est pas celui de la Bible mais celui de l'Europe des États-nations du XIX^e siècle. L'Israël contemporain est celui de la sortie d'Europe comme l'Israël antique était celui de la sortie d'Égypte (que commémore Pessah, la Pâque juive). Comment son droit pourrait-il être fondé sur la base du droit européen dont il scelle l'échec historique à protéger son peuple ? En ce sens, comment pourrait-il être dit « normal », comment pourrait-il devenir « *une nation parmi les autres nations* » comme le souhaitait déjà le peuple au temps de Samuel ? Les Écritures fournissent-elles un modèle de gouvernement : celui des Juges ou celui des Rois ?

Israël n'est ni un royaume ni une république. Textuellement, il n'est pas même un État au sens complet mais une simple structure de transition. *Medinat Yisrael*, le pays d'Israël, c'est son nom officiel, dans la déclaration d'indépendance du 14 mai 1948 (75 ans, ce 25 avril, selon le calendrier lunaire), préambule d'une constitution qui n'a jamais été écrite. Quinze lois dites fondamentales régissent plusieurs domaines juridiques, mais ce ne sont que des lois ordinaires révocables par la Knesset à tout moment.

Pourquoi n'y a-t-il pas de constitution ? Non pas comme au Royaume-Uni où elle est jurisprudentielle selon la *common law*. Les parlements et les gouvernements successifs ont estimé qu'il revenait au peuple entier de décider de la constitution. En 1948, les résidents juifs ne sont que 600 000, à peine 10 % des Juifs dans le monde. Ben Gourion dut se résigner à attendre jusqu'à ce qu'au moins une large majorité, sinon tous les Juifs, fussent rassemblés sur la terre d'Israël. La proportion est aujourd'hui bien plus équilibrée.



Le roi David. Mosaïque de la synagogue de Gaza, 508 ap. J.-C.

Les Écritures fournissent-elles un modèle de gouvernement : celui des Juges ou celui des Rois ?

La population juive d'Israël représenterait un peu plus de la moitié des Juifs dans le monde, à la fois par émigrations successives et par dissolution progressive de la diaspora dans l'environnement ambiant.

Quand bien même tout le peuple serait rassemblé, quelle serait la base juridique ? Quelle est-elle aujourd'hui ? Encore une fois, ce n'est pas la Torah. N'ayant pas créé un droit nouveau, c'est le droit antérieur qui s'applique, en l'occurrence le droit ottoman, corrigé du droit mandataire britannique – pas n'importe lequel : celui de l'état d'urgence (*emergency law*), directement appliqué dès les premiers jours de l'indépendance puisque le nouvel État se trouvait *ipso facto* en état de guerre. Là où, de fait, la loi religieuse juive a droit de cité, c'est que, dans le système ottoman du *millet*, les minorités conservent leur organisation propre en matière de statut personnel et d'éducation (le ministre en charge de l'Éducation a toujours été, dans tous les cabinets israéliens, un Juif orthodoxe).

En matière d'organisation politique, c'est le droit de la république allemande de Weimar qui s'est imposé dans la mesure où l'élite juridique de cette époque était juive et s'était transposée en Israël : chambre unique, représentation proportionnelle in-

tégrale, circonscription nationale unique, tous les défauts y ont été répétés.

La déclaration d'indépendance, texte de référence, a été copiée de la Déclaration américaine. En l'absence de texte constitutionnel, elle a été érigée en substitut par la Cour suprême, à la faveur d'une innovation dans les années 1990. C'est sur cette interprétation que porte le débat actuel sur la réforme judiciaire (2). Suffit-il d'épouser cette jurisprudence pour devenir « *une démocratie comme les autres* » ? Les controverses qui n'ont jamais cessé autour de la Cour suprême américaine, en son temps marquée par de grands juristes juifs (Felix Frankfurter de 1939 à 1962, jusqu'à la disparition de Ruth Ginsburg en 2020, qui a ouvert la Cour à la vague Trump), ne pouvaient manquer d'entraîner des répercussions en Israël. Outre l'américanisation de la société israélienne, nul Premier ministre de l'histoire israélienne n'est plus américain que Bibi Netanyahu, qui y a résidé 18 ans en trois fois, comme étudiant et diplomate, mais aussi dès l'enfance (3). Les extrémistes juifs les plus en pointe dans les « colonies » de Cisjordanie sont pour la plupart des émigrés américains récents. Le débat israélien sur la justice ne saurait donc être considéré comme un cas isolé. Il est cependant unique en ce qu'il a lieu sans aucun texte qui soit commun à tous à l'intérieur, et que l'avis d'un corps extérieur compte tout autant. La Knesset est certes le pouvoir constituant, mais elle doit réserver les droits de la diaspora, plus ou moins incarnés dans le Congrès juif mondial, tandis qu'à l'intérieur, elle doit se préoccuper des droits de la minorité arabe israélienne.

Le véritable contrepoids, le garant de la nation et l'ultime recours, n'est pas le président de l'État, rôle protocolaire, mais l'armée, Tsahal, puisque, faut-il le rappeler, Israël est toujours en état d'urgence. Or il n'y a d'état d'urgence (de droit britannique) que sous le contrôle même minimal d'un juge. D'où la réaction forte des militaires et des réservistes face à la réforme. ■

(1). Danny Trom, *L'État de l'exil. Israël, les Juifs, l'Europe*, PUF, 2023, extraordinaire plongée dans la généalogie de l'État d'Israël ; son auteur est directeur de recherche au CNRS.

(2). Voir *Royaliste* n° 1245 « Israël au risque de Bibi », 5 décembre 2022.

(3). Comme le roman *Les Netanyahu*, de Joshua Cohen, prix Pulitzer 2022 ; traduction française, Grasset et Fasquelle, J'ai lu, 2022. Le portrait de son père, Bension Netanyahu (1910-2012), historien de l'Inquisition espagnole, qui fut le dernier secrétaire du sioniste-révisionniste Ze'ev Jabotinsky, décédé à New York en 1940, éclaire le regard critique de son fils sur la diaspora.

Georges Sorel (1847-1922).

Présence de Georges Sorel

Entretien avec Jacques Julliard

Il y a un peu plus d'un siècle disparaissait Georges Sorel. Esprit original, penseur majeur du fonctionnement de nos sociétés modernes, il reste pourtant méconnu ou mal connu. Notre ami, l'historien et essayiste Jacques Julliard, a bien voulu restituer pour nous la figure d'un homme dont l'œuvre, foisonnante, retrouve aujourd'hui une certaine actualité.

Royaliste : Il y a un mystère Sorel. Julien Freund voyait en lui « *probablement le plus grand théoricien politique français depuis la fin du XIX^e siècle* ». Vous estimez, Jacques Julliard, qu'il reste un « *carrefour indispensable* ». Pourtant sa disparition, il y a un siècle, n'a donné lieu à aucune commémoration officielle en 2022. Pourquoi sa pensée est-elle absente du débat intellectuel et politique ?

Jacques Julliard : Pour essayer de répondre à cette question et, d'une certaine manière, à ce scandale, je vous dirai qu'on ne sort jamais tout à fait indemne d'une lecture de Sorel. Sorel est un aventurier de l'intelligence, un dissident-né, de sorte que peu de gens ont envie de s'engager dans son œuvre. Parce qu'en s'y engageant, on s'implique beaucoup plus que dans la lecture de tel ou tel auteur. Sorel est un homme seul, il s'est voulu un homme solidaire de la classe ouvrière, mais d'une manière très modeste. Il s'est toujours présenté non comme un théoricien mais comme un sociologue, c'est-à-dire comme quelqu'un qui tire des conclusions de la réalité au lieu d'imposer ses idées à la réalité. Sorel n'a jamais fait école.

Lorsque j'ai fondé les *Cahiers Georges Sorel* en 1983 en compagnie de Shlomo Sand, il y avait peu de choses sur lui. En particulier, les socialistes français, je dis bien français, ne s'y sont jamais intéressés. Quand vous ouvrez des histoires ou

des anthologies du socialisme en France, il est tout simplement absent. C'est d'autant plus stupéfiant qu'à l'étranger les choses sont différentes. Son pays d'élection, c'est l'Italie. La plupart des acteurs italiens de son époque se sont référés à lui : Gramsci, le grand théoricien marxiste, Gobetti, le libéral, Benedetto Croce, et les deux socialistes, Antonio et Arturo Labriola, et jusqu'à Mussolini, ce qui lui a valu chez certains la réputation de fasciste.

L'invariant de Sorel, c'est le mouvement ouvrier en acte.

La France est le dernier pays à s'être intéressé à lui et il n'y a pas eu d'influence directe. En réalité, Sorel avait des relations suivies avec les dirigeants ouvriers. Mais jamais la CGT syndicaliste révolutionnaire ou, comme j'ai proposé de la nommer, d'action directe, n'est allée chercher des recettes dans ses œuvres. En revanche, Sorel allait chercher dans les comportements, les actions et même les écrits de la CGT de l'époque, la source de son inspiration.

Comme l'a écrit Pierre-André Taguieff, qui publie en mai (Krisis) une remarquable introduction aux *Réflexions sur la violence* de Sorel : « *Qui donc à gauche se soucie désormais des vertus héroïques, de l'élévation morale du peuple ou de la portée morale des mobilisations syndicales ? Le cynisme, la jalousie sociale et le consumérisme semblent avoir gagné la partie. Il*

s'ensuit que lire Sorel est devenu une aventure risquée ». Je trouve que c'est très juste.

Les détracteurs de Sorel ont souvent insisté sur le caractère déroutant de son œuvre, ses contradictions, ses perpétuels « changements de pied ». Dans sa pensée, vous distinguez néanmoins des invariants.

Un mot de ses changements de pied. Ils sont, la plupart du temps, de l'ordre de la politique politicienne. Autrement dit, ils n'engagent pas l'essentiel de sa pensée. Il est vrai qu'il a commencé royaliste, ensuite il se convertit au marxisme, mais il est sensible au révisionnisme de Bernstein, jusqu'au jour où il découvre le syndicalisme révolutionnaire. Et puis de nouveau, vers 1910, il fait un tour de valse avec l'Action française, et il termine par un hommage à Lénine. Tout cela fait un parcours pour le moins sinueux.

La vérité, c'est que du jour où il a découvert Marx d'abord puis le mouvement ouvrier, il a trouvé sa boussole. L'invariant de Sorel, c'est le mouvement ouvrier en acte. Ce n'est pas sur la philosophie marxiste qu'il est constant – je viens de rappeler que sur le marxisme, il a eu des variations qui se comprennent d'ailleurs –, mais c'est sur le rôle du mouvement ouvrier, sur l'autonomie de pensée et d'action de la classe ouvrière. À partir du moment où il découvre Marx, il pense que la société est faite de classes et que ces classes s'affrontent à certains moments, s'allient à d'autres mo-

ments, mais toujours en fonction de leurs propres intérêts et de leur propre idéologie. L'autonomie du mouvement ouvrier est l'étoile polaire de Georges Sorel à partir de ce moment-là.

Sorel partage avec les tenants du « socialisme scientifique » l'idée d'un rôle historique du prolétariat, mais sa vision de la société postcapitaliste, celle d'une libre « société des producteurs » est très originale. Au point de verser dans l'utopie sociale dont il avait pourtant horreur ?

Par cette formule, il cherche surtout à valoriser les tendances à l'auto-organisation du mouvement ouvrier français. Ces tendances existent. *L'Internationale* dit : « Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes. Décrétons le salut commun ». Autrement dit, l'idée d'auto-organisation n'est pas une invention propre de Sorel, je crois même qu'elle traverse tout le mouvement ouvrier et qu'elle se poursuit jusqu'à nos jours, d'une manière souterraine. Certains ont pu se demander si en triomphant du communisme stalinien, la bourgeoisie n'a pas triomphé aussi du proudhonisme spontané de la classe ouvrière française. Mais je remarque dans le même temps que le confinement lié au Covid a amené beaucoup de gens à remettre en cause leur rapport au travail. C'est à la fois l'effet de l'épidémie, mais aussi de la technologie qui a permis à beaucoup de salariés de travailler à domicile. Je ne serai pas surpris de voir dans les années à venir resurgir l'idée d'une autre organisation du travail. Voilà qui donnera peut-être à Sorel sinon des lecteurs du moins une actualité que peut-être il n'avait pas il y a vingt ans, dans les années du capitalisme libéral triomphant. Aujourd'hui, on peut le relire, même avec les risques que souligne Taguieff dans son introduction aux *Réflexions sur la violence*.

Comme Péguy, dont il était proche, Sorel est en révolte contre la décadence des sociétés modernes, l'affaiblissement des mœurs, la médiocrité bourgeoise. Peut-on parler d'un Sorel moraliste ?

La réponse est clairement oui. Dans une lettre du 6 mai 1907 au grand philosophe italien Benedetto Croce, Sorel écrit – ce qui prouve d'ailleurs le niveau de ses relations internationales : « Vous avez très bien reconnu quelle est la grande préoccupation de toute ma vie : la genèse historique de la morale. » La morale, une morale à base d'héroïsme, est au fondement de la vision du prolétariat et de l'œuvre de Sorel. De ce point de vue-là, il est peut-être moins original qu'on pourrait le croire : il n'y a pas de grand socialiste qui n'ait au départ une sorte de sursaut moral, comparable à celui des penseurs réactionnaires. Marx est censé lire les lois de l'histoire, mais ce n'est pas vrai. C'est ce qu'il tente de faire dans *Le Capital*, mais dans *Le Manifeste communiste*, il invite les ouvriers à se rassembler (« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »), il prend parti et sur



Jacques Julliard. Historien, essayiste, grand spécialiste du mouvement social, longtemps engagé dans le groupe dirigeant de la CFDT.

une base morale. Je prête peut-être à Marx des pensées très soréliennes mais je crois que ce rapprochement n'est pas indu. Et ce serait assez facile de vous démontrer la même chose avec Proudhon. Je dirais que dans nos sociétés, la droite réactionnaire et la gauche révolutionnaire ont à leur base des soubassements moraux. Seul le capitalisme libéral est conforme à la lecture marxiste et déterministe de l'histoire, celle d'un développement spontané des forces productives. Le vrai lecteur de Marx, c'est l'entrepreneur capitaliste, plus que le meneur de foules socialiste.

Il ressent plus que quiconque la nécessité de passer d'une tradition dégradée à une tradition plus haute.

À propos du Sorel moraliste, il est très frappant de voir le parallèle qu'il fait en permanence entre l'apparition du christianisme et celle du mouvement ouvrier. Dans beaucoup de ses livres, il rappelle ces deux grandes révolutions morales. N'est-ce pas là qu'il est le plus original ?

Sans doute. C'est un point que je me rappelle de ne pas avoir suffisamment souligné dans ce que j'ai pu écrire sur Sorel et ce que d'ailleurs la plupart des commentateurs de Sorel sous-estiment : son rapport au christianisme. Il y a chez lui une très grande admiration pour le contenu « révolutionnaire » du christianisme, du message de Jésus et de l'irruption de l'Évangile dans l'histoire. Sur ce plan, je crois que sa découverte du christianisme est tout à fait parallèle à celle de Péguy. Je ne sais pas si on n'a jamais écrit un livre de comparaison termes pour termes de Péguy et de Sorel, mais dans un livre inédit publié il n'y a pas

tellement longtemps de Péguy, *L'Esprit de système*, il y a bien des passages, comme la critique du système, qui pourraient être signés de Sorel. À cet égard, je rapprocherai volontiers Péguy, Sorel, de Bernanos et naturellement de Simone Weil. Et c'est pour cela que je trouve lamentable l'espèce de mépris des théoriciens français, de Sartre à Althusser – ils n'ont probablement jamais lu Sorel – et qu'il ne soit pas reconnu au même titre que ceux que nous venons de citer qui ont leur place dans le Panthéon des grands esprits du siècle.

La référence à Proudhon, très présente dans ses écrits, lui sert-elle d'antidote au marxisme orthodoxe ou a-t-il tenté une synthèse entre ces deux courants ?

Je ne crois pas qu'il cherche une synthèse. En termes d'analyse des mécanismes de la société, c'est Marx qui a ses préférences. Jusqu'au bout, il pense que Marx lui a donné des instruments d'appréhension de la société qui valent pour tout le monde. En revanche, en termes non pas d'utopie mais de mythologie au sens sorélien du terme, il est tout entier du côté de Proudhon. Presque tout entier du côté de Marx au niveau de l'analyse, tout entier du côté de Proudhon pour ce qui est du mythe. Dans le cheminement de la CFDT, telle que je l'ai connue, il y a eu quelque chose de l'esprit de Sorel. Cette démarche qui a consisté à passer d'une attitude empiriste à la découverte du marxisme comme méthode d'analyse s'est faite dans les années 60-70. Avec mes camarades de la CFDT, nous sommes devenus marxistes en termes d'analyse et « mythiques » en termes d'idéal.

Avec Giambattista Vico, qu'il a contribué à faire connaître en France, Sorel partage une aversion pour le cartésianisme et des réserves sur la pensée des Lumières. Sur quoi portent ses réserves ?

Sorel voit dans le rationalisme classique de Descartes et des Lumières des pensées fermées, des systèmes. Il y a chez lui comme chez Péguy ou chez Bergson une idée de la vie, je dirais presque du vitalisme, si le mot n'avait pas pris une connotation péjorative. Et la nécessité de laisser vivre la vie à l'intérieur de la pensée, d'une manière qui ne l'étouffe pas. C'est vrai que le rationalisme classique est une construction admirable, mais étouffante et peut-être laisse-t-elle passer quelque chose du vécu. C'est ce qu'ont pensé des gens comme Péguy, Sorel lui-même, probablement Bergson, Heidegger...

Nous connaissons très bien le danger de ces pensées vitalistes. La dérive du rationalisme, c'est le stalinisme, la dérive du vitalisme, c'est le fascisme. Donc, l'intellectualisme comporte une forme de totalitarisme et l'anti-intellectualisme aussi. Évidemment, ce qui guettait davantage Sorel à la fin de sa vie, c'était l'anti-intellectualisme. D'où sa détestation de la corporation des intellectuels en tant que telle. Je partage tout à fait cette détestation ; je pense qu'un

intellectuel est une chose admirable, une coterie d'intellectuels une chose détestable. Je signe parfois des pétitions car on ne peut pas complètement échapper à son temps, mais je pense comme Sorel que l'intellectuel est un homme qui a le devoir d'être seul et qui, à certains moments, doit fermer partout fenêtres et volets.

Jean-Claude Michéa a parlé de George Orwell comme d'un « anarchiste-tory ». Peut-on voir, de la même façon, dans Sorel, un « révolutionnaire conservateur » ?

Ce n'est pas douteux, mais je crois que Péguy a tout dit là-dessus : « Une révolution, c'est l'appel d'une tradition dégradée à une tradition plus haute ». Si le mot conservateur est équivoque, on peut lui préférer celui de reconstruteur, de restaurateur.

Je n'oublie pas que, de toutes les revues où j'ai travaillé, la plus importante pour moi et la moins connue, ce sont les *Cahiers Reconstruction* de la minorité de la CFDT, de Paul Vignaux et des gens comme Edmond Maire, Gilbert Declercq - qui étaient d'ailleurs parfois en désaccord entre eux, mais enfin, c'était magnifique et cela s'appelait *Reconstruction*. S'il y a ce personnage inattendu, cet Ovni pour la société française qu'est aujourd'hui Laurent Berger, c'est parce qu'il y a eu la pensée de *Reconstruction*.

C'est en ce sens qu'on peut dire que Sorel est conservateur. Il n'est pas conservateur de la pensée bourgeoise, il est conservateur de quelque chose qui tient à un Moyen Âge idéalisé. Il ressent plus que quiconque la nécessité de passer d'une tradition dégradée à une tradition plus haute.

La pensée de Sorel a-t-elle trouvé un écho au sein du syndicalisme français ? Sous quels aspects pourrait-elle revenir à la surface dans le débat intellectuel ?

Il y a dans la CFDT d'aujourd'hui quelque chose qui y ressemble. Je me suis rendu dans les Pays de Loire à l'invitation de Gilbert Declercq pour faire à Saint-Nazaire une conférence sur Peloutier. Je venais d'entrer au SGEN. Paul Vignaux m'avait littéralement envoyé en stage et Declercq m'a accueilli chez lui plusieurs jours ; il m'a fait visiter ses terres syndicales, il m'a même fait connaître les dirigeants de la CGT. Il y avait déjà en germe l'idée d'unité syndicale. Pourquoi retrouve-t-on aujourd'hui une telle unité d'action ? C'est que la CGT est revenue à ses origines. Par bonheur pour elle, le Parti communiste s'est effondré. Je ne dis pas qu'elle est redevenue anarcho-syndicaliste, mais je dis que la CGT est pour partie redevenue elle-même car elle ne subit plus le joug du PC. Et, ce faisant, paradoxalement, elle a rejoint la CFDT qui a fait le chemin inverse.

Qu'est-ce qui peut en sortir ? Peut-être à terme une réunification syndicale, sûrement une nouvelle place des syndicats dans la société française. C'est ce double mouvement qui est à mes yeux le plus important, plutôt que la question des 64 ans à proprement parler.

Iriez-vous jusqu'à dire, de la même façon, que l'affaiblissement du PS a libéré la CFDT d'une certaine forme de tutelle politique ?

Je ne le dirais pas parce que nous n'avons jamais été assujettis au PS. Il nous est arri-

vé de penser que le PS, dans ses meilleures années, et notamment autour de la figure de Michel Rocard, était en capacité de porter certaines de nos revendications. C'est le PS qui est venu chercher chez nous l'autogestion et pas l'inverse. C'est donc très différent. Depuis des années, la CFDT n'a plus aucun répondant politique et la CGT a perdu le sien. Ce qui fait que l'idée d'autonomie ouvrière resurgit, elle se réalise sous la forme de l'effondrement des partis et de la nécessité pour les syndicats de prendre leurs responsabilités. Cela ne veut pas dire qu'il faut élire, comme je le lis dans la presse, Laurent Berger à la présidence de la République ! Cela veut dire que devant cette carence des partis ou devant la concurrence inquiétante d'un Mélenchon, les syndicats sont tenus d'avoir leur propre ligne. D'ailleurs c'est si vrai que Martinez et Berger cognent et sur Macron et sur Mélenchon. Et cela me fait bien plaisir.

N'assiste-t-on pas alors à la revanche de Sorel ?

Exactement. Sorel est toujours méconnu, inconnu, mais il n'est pas absent. Sa façon de saisir notre réalité sociale est remarquable et Julien Freund a raison quand il dit qu'il est probablement un de nos meilleurs esprits politiques. Je ne sais pas si c'est le plus grand mais je n'en vois pas tellement qui aient sa dimension. Mais il est aussi largement responsable de la méconnaissance dont il fait l'objet ou des contresens que l'on a faits sur son œuvre. L'homme qui appelle violence la force et force la violence, il faut pas qu'il se plaigne ensuite de ne pas être compris ! Car la violence de Sorel, c'est une violence légitime, ce que nous appelons couramment la force. Et ce qu'il appelle la force, c'est ce que, dans le langage courant, nous appelons la violence. Cette manie du paradoxe l'a desservi. Il pensait par paradoxe, il avait besoin de provocation à l'égard de son interlocuteur et de lui-même.

La postface aux *Réflexions sur la violence*, ce *Pour Lénine* qu'il publie en 1919 ne font-ils pas partie de ces provocations ?

Absolument. Il y a dans cette postface une dernière phrase assez émouvante, qui prouve qu'il y a beaucoup plus de fidélité chez Sorel qu'on ne le dit : « Et voici enfin ce que je me permets d'ajouter pour mon compte personnel : maudites soient les démocraties ploutocratiques qui affament la Russie ! Je ne suis qu'un vieillard dont l'existence est à la merci de minimes accidents. Mais puissé-je, avant de descendre dans la tombe, voir humilier les orgueilleuses démocraties bourgeoises, aujourd'hui cyniquement triomphantes ». Pas mal ! Ceux qui pensent que Sorel était un fasciste ne l'ont pas lu. ■

Propos recueillis par Olivier Moulin.



Laurent Berger et Philippe Martinez en tête de la manifestation du 19 janvier 2023. Le syndicalisme uni retrouve des couleurs.

Une version complète de cet entretien est mise en ligne sur le blog de Bertrand Renouvin.

DR.



Par Gérard Leclerc

Jacques Maritain en son temps

Maritain, dont on célèbre le cinquantenaire de la mort ce 28 avril, s'est éloigné au gré des évolutions du monde et des modes. C'est sans doute le lot des penseurs les plus influents en leur temps. L'auteur du *Paysan de la Garonne* ne s'est pas fait faute de stigmatiser la chronolâtrie qui dévalorise le meilleur d'un héritage au profit du contingent le plus clinquant. Mais de ce point de vue, il y a quand même une difficulté sérieuse avec Maritain. Ne se voulut-il pas une sorte de réconciliateur de la tradition et de la modernité, ne serait-ce qu'en traçant les lignes de ce qu'il appelait la « nouvelle chrétienté » ? N'y a-t-il pas une contradiction difficilement assumée entre celui qui s'est voulu résolument « antimoderne » et celui qui participait à une redéfinition d'une charte des droits de l'homme à la naissance des Nations unies ?

À mon sens, cette contradiction intime est une constante de sa personnalité. Après une visite à celui qui était alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège à la demande du général de Gaulle à la Libération, le père Daniélou confiait un certain agacement à son ami de Lubac : « J'avoue que j'ai autant de mal à le suivre dans son intégrisme doctrinal que dans son utopisme social. » (1) Mais on peut discerner aussi dans de telles positions contrastées la source d'une réelle fécondité. Ne correspond-elle pas aux fluctuations même de la vie et de l'histoire ? C'est peut-être pour cela qu'il convient de revisiter l'œuvre de Jacques Maritain non de façon détachée mais imbriquée dans son époque et en rapport aux provocations qu'il s'est efforcé d'affronter. De ce point de vue, je suis très reconnaissant à l'égard de Michel Fourcade pour les trois volumes de sa thèse, désormais éditée sous le titre de *Feu la modernité ? Maritain et les maritainismes*. Ils m'ont permis de reparcourir un itinéraire d'une richesse considérable, grâce à une documentation inégalée. J'y découvre nombre de renseignements et de précisions qui m'éclairent sur des personnages importants ainsi que des documents qui permettent de mieux comprendre certains choix et certaines attitudes. C'est le cas à propos du compagnonnage de Maritain avec l'Action française, qui ira très loin, jusqu'à la création de *La Revue universelle* en 1920, avec Maurras, Bainville et Massis. Mais ce compagnonnage a toujours été conditionnel. D'évidence, le philosophe n'est pas sur la même ligne, tout en consentant à une alliance qu'il estime profitable aux causes qu'il défend. On sait que cette alliance sera brisée avec la condamnation romaine de l'Action française, où le compagnon de route se trouvera propulsé, de par la volonté impériative de Pie XI, comme son principal procureur. Situation inouïe : c'est le pape qui demande au laïc de se substituer au magistère pour justifier une condamnation doctrinale.

Toujours est-il que c'est le grand tournant de l'existence de Maritain, si l'on excepte sa conversion initiale au catholicisme dans le sillage de Léon Bloy. Tout en continuant sa recherche à l'étude de saint Thomas d'Aquin, il va se mettre en quête d'une pensée politique originale, celle qui trouvera son aboutissement avec la rédaction d'*Humanisme intégral*. Cet essai qui va tellement marquer une génération catholique. Le projet de réconcilier un idéal de chrétienté et un idéal d'humanisme purifié est-il complètement convainquant en dépit de son intérêt ? Je n'en suis pas persuadé par l'étude du livre lui-même et aussi en raison des choix ultérieurs de l'auteur. Il aura, en effet, le plus grand mal à reconnaître des exemples concrets probants qui correspondent à

ses projections. Dans le livre, je relève une hésitation à définir le pluralisme démocratique auquel Maritain consent. S'il admet que la conception médiévale de la cité ne convient plus, il peine cependant à définir le cadre convenable à ce pluralisme. Est-il suffisant d'en appeler à « une unité d'orientation, qui procède d'une commune aspiration (traversant des cultures hétérogènes et dont certaines peuvent être très déficientes) à la forme de vie commune la trouvant accordée aux intérêts supra-temporels de la personne... » Il est significatif aussi pour lui, qui s'est reconnu si longtemps royaliste, qu'il ait à se préoccuper du remplacement de « rôle d'agent d'unité et de formation que le monarque chrétien jouait autrefois ». Est-il satisfaisant et convainquant d'imaginer que ce rôle soit tenu par « la partie la plus évoluée du laïcat chrétien et des élites populaires » ?

Maritain n'aurait été nullement étonné par l'échec généralisé des expériences de démocratie chrétienne auxquelles il n'a jamais cru et qui ne correspondaient pas à ses critères. Le seul cas qui trouvera grâce à ses yeux est celui du Chilien Eduardo Frei qui fut son étudiant et dont les six ans de présidence de la République permirent la mise en œuvre d'importantes réformes pour le pays. Mais peut-on faire un modèle d'une expérience éphémère qui se terminera par une défaite face au socialiste Allende dont on connaît le destin.

La désillusion du politique n'a-t-elle pas aussi son répondant dans l'ordre ecclésial ? Maritain a eu un disciple italien prestigieux en la personne de Giovanni Battista Montini qui fut son traducteur et préfacier avant d'accéder au siège de saint Pierre. Dans son rôle de conducteur du concile Vatican II, n'était-il pas inspiré par ce maître en *aggiornamento*, précurseur de la réconciliation de l'Église avec le monde moderne ? Au terme du concile, c'est au philosophe français que le pape avait remis un message spécifique destiné au monde de la culture. Pourtant la publication du *Paysan de la Garonne* dès 1966 va accuser la différence entre les espoirs conçus d'un renouveau de l'Église et les résultats effectifs. Paul VI avait cru à une réconciliation permise par la suppression des obstacles nés à l'époque des Lumières. Mais c'est une crise considérable qui survient à la suite de Vatican II. Maritain en mesure toutes les dimensions, se retrouvant en accord avec le père de Lubac qui fut pourtant un des inspirateurs majeurs des constitutions conciliaires. Mais de Lubac a encore un diagnostic plus sévère que celui du philosophe. Là où ce dernier désigne une crise doctrinale liée à l'abandon de l'orthodoxie thomiste, le jésuite dénonce une véritable apostasie du fait des assassins de la foi.

Pourtant, on ne saurait conclure sur un bilan négatif d'une vie si remplie et d'une œuvre si féconde en tant de domaines. Comme Pierre Manent, on peut s'interroger sur une construction politique de nature purement spéculative, forcément distancée de la réalité historique. Maritain n'est ni Raymond Aron, ni Tocqueville d'ailleurs. Mais son prodigieux rayonnement qui a dépassé largement nos frontières nationales indique assez l'importance qui fut la sienne en son temps et le sillage qu'il a laissé derrière lui pour les générations futures. ■

► Michel Fourcade, *Feu la modernité ? Maritain et les maritainismes*, en trois tomes, Arbre bleu éditions.

(1). Daniélou, de Lubac, *Correspondance*, éditions du Cerf.

Les catholiques et les droites

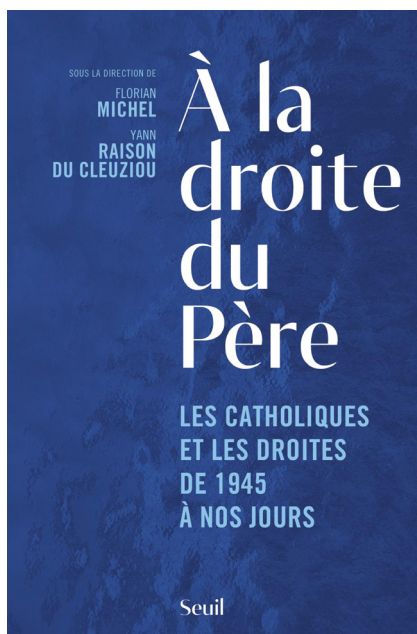
En miroir de la somme dirigée par Jean-Louis Schlegel et Denis Pelletier sur les chrétiens de gauche (1) en 2012, un historien, Florian Michel, et un politiste, Yann Raison du Cleuziou, ont dirigé une équipe de chercheurs pour faire le portrait de la partie droite du catholicisme en France. C'est d'autant plus intéressant après dix ans de pontificat de François...

L'ouvrage mérite de rejoindre la bibliothèque de qui veut comprendre notre vie politique depuis 1945. Il s'agit d'un tableau de près de huit décennies d'histoire des relations entre catholicisme et droite, en lien avec les bouleversements historiques, politiques et sociaux (Libération, positionnement face au communisme, à la décolonisation, à l'avortement...), mais aussi en rapport avec les mutations de l'Église elle-même, avec Vatican II et ses suites. On croise les grands noms du catholicisme engagé en politique, comme Georges Bidault, animateur dès l'avant-guerre des démocrates-chrétiens français, Jacques Barrot, l'un des derniers authentiques démocrates-chrétiens, mais aussi Chantal Delsol, Lucien Neuwirth et d'autres de toutes tendances.

Le premier chapitre, écrit par Olivier Dard, est remarquablement intéressant quant à la situation du catholicisme au lendemain de 1945. La victoire des démocrates-chrétiens est, dans le champ politique, massive, et s'accompagne de moult débats relatifs au sort du maréchal Pétain. Ce sont d'authentiques résistants, chrétiens, qui tentent d'œuvrer pour l'amélioration de son sort. C'était déjà Mauriac – « saint François des Assises » – qui avait défendu Robert Brasillach lors de son procès début 1945. S'il est un apport remarquable du livre, c'est de faire prendre conscience qu'il n'existe que peu de trajectoires politiques unilinéaires, dès l'avant-guerre, qui est un arrière-plan utile pour comprendre les positionnements des uns et des autres après la Libération.

La guerre d'Algérie fut un moment de déchirures entre catholiques. Les uns prirent parti pour la paix en Algérie quand les pieds-noirs catholiques, à l'image du Chouan de la Mitidja, Robert Martel, le bien nommé, résistèrent à l'indépendance. Les pieds-noirs ont fourni d'importants bataillons d'électeurs au Front national et, en parallèle, quantité de fidèles au mouvement traditionaliste de Mgr Lefebvre.

Le positionnement du catholicisme français après 1945 par rapport au communisme et à la guerre froide semble si loin de nous ! La modernisation de la société française précède Mai 68 et doit beaucoup à l'action de gaullistes souvent chrétiens qui perçoivent la nécessité de libérer les possibilités de contraception puis, dans les



années 1970, de donner la liberté d'avorter. Sans l'action d'un professeur de médecine catholique, le professeur Milliez, le procès de Bobigny n'aurait peut-être pas eu le dénouement qu'il a eu. La loi sur l'IVG, la mobilisation pour l'École libre en 1984, l'émergence d'une « génération Jean-Paul II » se succèdent. Ces mobilisations fonctionnent comme des sédimentations

L'alignement sur la droite de gouvernement des électeurs catholiques ne doit pas camoufler la variété des différentes formes d'engagement.

successives de savoir-faire et de réseaux même si, le temps passant, la société évoluant, les positions sont moins tranchées qu'auparavant. Mais les catholiques sont réarmés politiquement et intellectuellement. Sur La Manif pour tous – que Yann Raison du Cleuziou a évoquée dans un autre ouvrage (2) –, ses relations et oppositions avec Civitas sont décrites : cela contribue à éclaircir le nuage de confusion médiatique trop communément répandu. On perçoit, par-delà les décennies, qu'il existe une polarisation entre un catholicisme identitaire aux velléités souvent politiques, et un catholicisme plus spirituel.

Et demain ? – Cet ouvrage est précieux par la connaissance encyclopédique qu'il délivre. L'alignement sur la droite de gouvernement des électeurs catholiques ne doit pas camoufler la variété des différentes formes d'engagement, porteuses d'avenir.

Les suites de La Manif pour tous ont révélé un grand chassé-croisé des réseaux. D'anciens Veilleurs ont saisi l'oriflamme

de l'écologie intégrale et, parfois, fondé des éco-hameaux. Ainsi l'équipe de la revue *Limite*, mais aussi les cafés cathos comme Le Dorothy à Paris ou Le Simone à Lyon sont des lieux de passage entre différentes franges du monde catholique, différentes spiritualités, différentes options politiques. Le libéralisme économique y est rejeté. Mais le sens du dialogue entre catholiques aux options différentes y est réel. D'autres se sont pris d'intérêt pour les thèses de Rod Dreher et son « *pari bénédictin* ». Dreher développe une pensée conservatrice pessimiste qui postule que le monde est en voie avancée de déchristianisation. Aussi incite-t-il à créer des communautés fonctionnant comme des phares spirituels dans un monde crépusculaire. Cette tentation des chrétiens conservateurs n'est pas rarissime. Est-elle sans rapport avec les idées de François, « *ce pape jésuite qui s'est fait franciscain en prenant un habit de dominicain* » ? Venu d'Amérique latine, il a apporté un peu des inspirations de la théologie du peuple ou de la théologie de la libération et amorcé nombre d'évolutions pour l'Église, à laquelle une certaine droite catholique est loin d'être indifférente. Enfin, il faut observer qu'une vague de baptêmes d'adultes lors de Pâques 2023 s'ajoute à une vigueur réelle, et plus seulement des communautés post-conciliaires. Tout cela échappe au clivage gauche-droite au sens strict, mais a des conséquences sur la droite et sur la gauche. Les cathos de gauche sont une force résiduelle, sauf dans les médias. Fonctionnant plus comme écoles de formation, voire mouvements d'éducation populaire, que comme aiguillons des attentes ou revendications des catholiques de France. Mais la transmission de la foi semble plus efficace à droite...

Sur le plan politique, des catholiques d'ouverture ont cru pouvoir s'intégrer au macronisme de 2017 quand des catholiques de droite – autour d'Ichthys notamment – ont développé une conception critique des inégalités sociales. Moins sensible sur le plan électoral que sur le plan des idées et des priorités qui évoluent chez nombre de catholiques, un certain caractère magmatique de la vision politique du monde, très actuel, les concerne au premier chef. Moins nombreux mais plus dynamiques, ces catholiques de France méritent ce regard précis et décapant. ■

GAËL BRUSTIER.

► Yann Raison du Cleuziou, Florian Michel, *À la droite du Père. Les catholiques et les droites de 1945 à nos jours*, Le Seuil, 2023.

(1). *À la gauche du Christ, Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Le Seuil, 2012.

(2). *Une contre-révolution catholique. Aux origines de la Manif pour tous*, Le Seuil, 2019.

Les Trois Mousquetaires

Une nouvelle version des *Trois Mousquetaires* au cinéma ! Ne boudons pas notre plaisir même s'il y aurait à redire à la marge.

Un des éléments de polémique est le traitement du personnage de Porthos, dépeint comme bisexuel. Cela respecte-t-il l'œuvre ? La véritable question est de savoir si cela ajoute quoi que ce soit d'important à l'histoire. La réponse est non. Voulue ou non, cette polémique permet de créer du buzz, mais elle n'a aucun intérêt et finalement dessert le film en faisant passer au second plan ses réelles qualités : on peut d'ores et déjà considérer que les César des meilleurs décors et costumes ne devraient pas lui échapper. Il renoue avec la grande tradition des films de cape et d'épée en proposant cascades, décors naturels magnifiques et costumes d'époque très réussis. Il s'agit là de la véritable performance de ce film.

Avec plus d'un million d'entrées en deux semaines, c'est un succès. Doté d'un budget important, il répond aux attentes. Le spectateur en prend plein les yeux. Un deuxième volet, consacré principalement au personnage de Milady, est



Vicky Krieps, Anne d'Autriche, et Louis Garrel, Louis XIII.

annoncé et laisse espérer un succès aussi important. Pour le cinéma français, c'est une excellente chose.

Le fait qu'un film français renoue avec le succès est une bonne nouvelle. Lorsque, de plus, cela s'appuie sur l'adaptation, même très libre, d'un grand classique de la littérature française, on ne peut que s'en réjouir, surtout à travers un divertissement populaire et efficace. C'est peut-être aussi l'une des critiques que l'on peut formuler : s'agit-il réellement d'un divertissement ? D'une œuvre

virevoltante et enlevée, avec un rythme soutenu, le réalisateur choisit de faire une œuvre souvent sombre.

La qualité de l'image est discutable, comme l'est le parti pris de la caméra à l'épaule à la Lars von Trier. En face d'un Louis Garrel, très convaincant dans le rôle d'un Louis XIII lucide, refusant, en souverain éminemment politique, de descendre dans l'arène des basses intrigues, mais sachant faire les choix qui s'imposent – refus d'une nouvelle Saint-Barthélémy puis attaque de La

Rochelle – quand le bien commun l'exige, la distribution est inégale. Le jeu des acteurs oscille entre incarnation et contretemps. Ils jouent le plus souvent aux trois mousquetaires sans parvenir à être *Les Trois Mousquetaires*. Ils s'amusent et c'est agréable, mais ils finissent par être oubliés...

Difficile d'imaginer que ce film marquera l'histoire du cinéma. En revanche, les vacances devraient offrir la possibilité d'une sortie en famille à même d'accroître le succès mérité de ce film. ■

OMAR GOUSMI.

► *Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan*, film de Martin Bourboulon, 2023.

Cinéma

■ **À la belle étoile.** – Yazid : prénom arabe qui signifie « le meilleur », « celui qui prospère ». Malgré une enfance difficile et de multiples occasions de sombrer dans une spirale de délinquance, son prénom a porté chance à Yazid Ichemrahen.

Depuis sa découverte de la pâtisserie, à l'âge de 14 ans, il a œuvré pour travailler auprès de grands chefs : la Maison Caffet à Troyes, chocolaterie de renom, la pâtisserie d'Angelo Musa à Paris, ou encore le restaurant monégasque de Joël Robuchon. Son objectif : devenir le meilleur. En 2014 il remporte le titre de champion du monde des desserts glacés. Un parcours hors normes, que Yazid Ichemrahen retrace en 2016 dans un livre : *Un rêve d'enfant étoilé*.

Ce parcours est actuellement à savourer au cinéma avec le film *À la belle étoile*, réalisé par Sébastien Tulard, dont c'est le premier long-métrage, avec Riadh Belaïche dans le rôle principal. Durant la projection, le spectateur est submergé par les émotions, emporté par cette histoire qui illustre parfaitement que « tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais » (dixit Xavier Dolan, lors de l'édition 2014 du Festival de Cannes).

M. B

► *À la belle étoile*, 1 h 50, 2022.

Séries

■ **Paris Police 1900.** – Créée il y a deux ans, cette série originale de Canal+ nous plonge précisément en 1899, dans une France qui se déchire autour de l'affaire Dreyfus.

Alors que la République chancelle sous les heurts des anarchistes et des ligues antisémites et nationalistes, le cadavre d'une inconnue est retrouvé dans la Seine. Un jeune inspecteur, Antoine Jouin, taciturne, sans véritable expérience mais plein d'ambition, mène l'enquête sous la férule de l'autoritaire préfet Lépine. Le jeune « bleu » rencontrera la courtisane haute en couleur, Meg Steinheil, ex-maîtresse du défunt président Faure, une jeune avocate engagée, Jeanne Chauvin, ainsi que bien d'autres personnages aussi inquiétants et brutaux les uns que les autres, tel Jules Guérin,



directeur de l'hebdomadaire *L'Antijuif*.

En voulant renouer avec le polar historique, Canal+ a vraiment mis les moyens pour donner « de la gueule » à son projet ! L'idée géniale, c'est que chaque saison correspond à un thème authentique. En réinventant les Brigades du Tigre, le réalisateur, Fabien Nury, donne naissance à un *Peaky Blinders* à la française. La reconstitution historique est éblouissante tant au niveau des décors que des costumes. La réalisation est ex-

trêmement léchée, presque gothique, dans un souci maniaque de plonger le spectateur dans un Paris sombre et glauque, où l'air ambiant devient irrespirable.

Alors oui, les personnages ne font pas dans la dentelle : ça cogne, ça saigne, ça tue, et certaines âmes sensibles y trouveront à redire, mais cette violence-là n'est que le reflet d'une société fragilisée. Les dialogues sont tranchants et ciselés, trop, peut-être, mais qu'importe le flacon, pourvu qu'il y ait l'ivresse, et au final, on ne peut que se féliciter que la France puisse produire une série d'une aussi belle qualité. Et pour ceux qui en redemandent, la deuxième saison est à disposition pour nous replonger, cette fois-ci, dans le Paris de 1905, avec un thème oublié de notre histoire au cœur du bois de Boulogne...

AYMERIC DARAN.

Hubert de Lagarde (II) - F.F.I.

La Résistance fut organisée et dirigée par des néophytes qui, dans leur grande majorité, ignoraient qui était le général de Gaulle. Il y a pourtant quelques exceptions dont Hubert de Lagarde est l'exemple presque parfait.

Hubert de Lagarde (voir *Royaliste* n°1254) est, comme tous les Français, rappelé sous les drapeaux en août 1939. Après la débâcle, l'exode, l'occupation et l'installation de l'État français, il est démobilisé le 27 juillet 1940. De retour auprès de sa famille, il est sollicité par Vichy. Mais l'armistice, le gouvernement, les condamnations de Charles de Gaulle ne l'incitent absolument pas à faire confiance au nouveau régime.

Pourtant, Lagarde ne baisse pas les bras. À l'opposé des consignes de Charles Maurras, il décide de poursuivre le combat pour la libération de sa patrie. En contact avec l'armée, il cache du matériel et aide au passage de la *Demarkationslinie*. Puis il rentre à Paris et renoue avec d'anciennes connaissances comme madame Élisabeth Roserot de Meslin, alias Rosine (1). Elle le met en relation avec Jean Cavaillès (Libération-Nord) qui vient de créer le réseau Cohors. Comme le raconte l'historienne Marie Granet, les réunions clandestines se tenaient dans l'appartement de Rosine, situé à Paris : « *Comme c'était une fervente royaliste et que dans sa bibliothèque se trouvaient de nombreux ouvrages concernant l'ex-famille royale de France, certains des visiteurs clandestins de Rosine avaient convenu de dire qu'ils travaillaient à la restauration des Bourbons...* »

Dans la clandestinité, le professionnalisme de certains est majoritairement contrebalancé par l'inconscience et l'amatourisme de la majorité. Lagarde (alias Breteuil, Villars, Sébastani, etc.) sait que l'on risque sa vie dans la guerre souterraine. À la demande du BCRA (Londres) et avec l'aide de certains militaires de Vichy, il crée le réseau Villars-Éleuthère. Il prend comme adjoint son ami le saint-cyrien André Brouillard (alias Pierre Nord), spécialiste du renseignement. Mais son principal agent de liaison est le *capitaine Solange* : madame Solange Thabut (née Ferré de Bourgogne). Le réseau Lagarde va couvrir presque toute la zone occupée d'un maillage (2) d'yeux et d'oreilles espionnant l'ennemi dans tous les domaines : militaire, économique et politique. Comme le dit Pierre Nord : « *Ce résultat rapide est l'œuvre de madame Ferré de Bourgogne...* »

En décembre 1943, le *capitaine Solange* est arrêté. Lagarde est condamné à mort par un tribunal allemand. On le pousse à traverser la Manche. Il refuse



et poursuit ses actions sous la fiction d'un magasin d'antiquités : *Chez Swan*. Clin d'œil littéraire s'il en est ! Grâce à Éleuthère, les 4-5 mai 44, l'aviation alliée bombarde Mailly-le-Camp (Marne) et détruit la division blindée Hohenstaufen. Pour une fois les bombardements alliés n'ont pas fait de victimes civiles.

« Au moment de mourir, Hubert de Lagarde a demandé où en était l'avance des Alliés et son visage s'est éclairé quand il a su que la France était en grande partie libérée... En somme, les nouvelles sont bonnes, a-t-il murmuré. »

D'après Pierre Nord et Maurice Loyré d'Arbouville.

À plusieurs reprises, Lagarde proteste « *contre l'imbécillité criminelle de certains bombardements de l'aviation alliée qui exterminent des Français par centaines sans même atteindre des objectifs militaires* » (lettre du 29 mai 44). Il menace même d'arrêter de fournir des renseignements...

En février 44, le Comité central de la Résistance crée un état-major militaire pour diriger les Forces françaises de l'intérieur (FFI). Le général Kœnig demande

à Lagarde d'en diriger le 2^e Bureau. Dans celui-ci il a le bonheur de retrouver le colonel Raymond du Jonchay, un autre ex-chroniqueur militaire de *L'Action française*. Après les arrestations des dirigeants, le communiste Alfred Malleret (alias Joinville, 1911-1960) prend la tête de cet état-major. Lagarde proteste, le 12 juin, contre cette mainmise politique. Il est démissionné (3).

Remarquons tout de même qu'au 1^{er} mai 44 l'état-major comprenait un communiste et cinq officiers supérieurs. Au premier septembre 44, ce même état-major comprend quatre communistes et un seul officier supérieur : Raymond du Jonchay.

Peu de temps après, alors qu'il est clandestin depuis 1940, recherché par les polices française et allemande, on lui suggère de nouveau de partir... Il refuse ! Le 26 juin, rue Cambon, il est arrêté par la *Geheime Staatspolizei*.

Incarcéré à Fresnes, interrogé violemment rue des Saussaies, il est déporté (matricule 76.911) le 15 août 1944. Interné à Buchenwald, il est transféré, le 7 septembre, à Dora au kommando d'Ellrich. Hubert de Lagarde meurt de dysenterie, au *Krankenrevier* (quartier des malades), le 25 janvier 1945. Sur les 2500 déportés du kommando d'Ellrich il n'y eut que 13 survivants. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Solange Ferré de Bourgogne.)

► Roland Narboux, *Hubert de Lagarde : un très grand résistant*, dans *L'Encyclopédie de Bourges*.

► Marie Granet, *Cohors-Asturies - Histoire d'un réseau de résistance*, préface de Jacques Debû-Bridel, éd. des Cahiers de la Résistance, 1974.

(1). Marie Élisabeth de La Mothe, épouse Roserot de Meslin, est née à Grenoble le 25 janvier 1891. Elle doit prendre le train des femmes (I.194) le 30 mars 1944 et devient le n°38 089 au camp de Ravenbrück puis à celui de Mauthausen. Elle est libérée le 22 avril 1945 par la Croix-Rouge.

(2). Le réseau Villars-Éleuthère, c'est : 12 sous-réseaux, 419 agents dont 8 seront fusillés et 86 déportés. Comme presque partout dans la Résistance, des royalistes s'y engagent sans forcément connaître Lagarde. Ainsi on y retrouve : les de Carville (père et fils), le colonel Alagiraude, Solange de Bourgogne, Charles d'Harcourt, les familles de Poix, de Nanteuil, etc.

(3). Lagarde accepte de travailler avec Libération-Nord et Jean Cavaillès, connu comme homme de gauche. Par contre, il refuse catégoriquement que la Résistance soit accaparée par les communistes, ce qui est bien différent.



Brèves royales



Le prince Heinrich Donatus de Hesse, prétendant au trône de Finlande.

■ **4 avril. Helsinki. – Entrée de la Finlande dans l'Otan.** Grand-duché suédois pendant plus de 500 ans, puis russe de 1809 à 1917, la Finlande fut un royaume de mai 1918 à juillet 1919. D'abord sous un premier régent (qui sera président de la République de 1931 à 1936), puis sous un roi en titre élu par la Diète, le 9 octobre 1918, Frédéric-Charles de Hesse-Cassel (1868-1940), sous le nom de Charles I^{er}. Devant l'incapacité pour lui de rejoindre le pays, il abdiqua le 14 décembre 1918 en faveur de son second fils jumeau, Wolfgang. La régence fut alors confiée au général Mannerheim qui, quoique monarchiste, proclama la république le 17 juillet 1919, mais sera battu à sa présidence. Il ne réapparaîtra dans la vie politique que lors de la Seconde Guerre mondiale.

S'il n'y a plus aujourd'hui de parti monarchiste finlandais, la question a néanmoins été débattue tout au long des années d'entre-deux-guerres. La compromission du landgrave de Hesse et de ses frères dans le Troisième Reich, puis leur détention après la guerre, ont conduit à l'adoption de

leurs enfants par le grand-duc de Hesse et du Rhin, descendant de l'autre branche, les Hesse-Darmstadt, Louis (Ludwig), décédé en 1968, et son épouse anglo-allemande, grande-duchesse titulaire, née Margaret Geddes, décédée en 1997. Maurice (Moritz) de Hesse-Cassel (1926-2013), fils aîné de Philippe de Hesse-Cassel (1896-1980), adopté à la fois par son jumeau Wolfgang et son cousin Ludwig, tous deux sans descendance, concentraient dès lors à la fois les prétendances du grand-duché de Hesse et du royaume de Finlande, transmises à son fils Heinrich-Donatus, né en 1966, qui, comme son grand-père Frédéric-Charles, a des jumeaux nés en 2007.

Héritier d'une famille dano-allemande, Frédéric-Charles, à son élection par la diète finlandaise, était le neveu de la grand-mère des souverains danois, Louise de Hesse-Cassel, épouse de Christian IX de la maison de Glücksbourg. Le frère de celle-ci, le père de Frédéric-Charles, avait renoncé au trône de Danemark en sa faveur. Leur mère était la sœur du dernier roi de la dynastie précédente. Ce n'était donc pas un mauvais choix pour la Finlande qui ne voulait ni d'un prince russe ni d'un prince suédois ; néanmoins l'élu, également neveu du Kaiser, était un peu trop allemand.

La grand-mère de l'actuel héritier, côté maternel, est une duchesse suédoise non royale, Marguerite zu Sayn-Wittgenstein, née Fouché d'Otrante (1909-2005), arrière-petite-fille du régicide, ministre de la Police de Napoléon, qui avait trouvé dans la Suède des Bernadotte une terre d'asile.

MARIE-JO YORK.

Mercredis de la NAR

■ **Nos réunions du mercredi sont ouvertes au public.** Elles débutent à 20 heures précises à notre siège parisien, 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e (métro Picpus ou Bel-Air sur la ligne 6). La participation aux frais est de 2 euros. Un repas est servi sur place à 22 heures (8 euros).

Elles sont retransmises en vidéoconférence sur demande par mail à : lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr. Le programme des prochaines conférences est le suivant :

Mercredis 26 avril et 3 mai
*Pas de réunion
en raison des congés scolaires*

Mercredi 10 mai
François Molle

*Crise climatique, crise de l'eau :
causes et conséquences*

Mercredi 17 mai
Bernard Bourdin

Le chrétien peut-il aussi être citoyen ?

Mercredi 24 mai
Arnaud Teyssier

*Alain Peyrefitte, Les Cases
du général de Gaulle ?*

Mercredi 31 mai
André Grimaldi

Sauvons l'hôpital public !

Mercredi 7 juin
Laureline Fontaine

*La Constitution maltraitée.
Anatomie du Conseil constitutionnel.*

Mercredi 14 juin
Françoise Germain-Robin

*La grande manipulation
de Paul Kagamé.*

Mercredi 21 juin
Alain Juillet

*Le crépuscule de l'Occident :
fantasmes et réalités.*

Mobilisation du Premier Mai

La Nouvelle Action royaliste appelle ses adhérents, ses sympathisants et les lecteurs de Royaliste à fêter la Journée internationale des travailleurs en rejoignant les cortèges formés à l'appel de l'intersyndicale.

Après les douze manifestations organisées contre la retraite à 64 ans, la mobilisation des salariés, des travailleurs précarisés, des cadres surexploités et des petits entrepreneurs ne peut pas faiblir.

Une loi injuste a été imposée au Parlement par des détournements de procédure que le Conseil constitutionnel a entérinés sans parvenir à les justifier. Cette loi sur les 64 ans doit être retirée.

Résolument opposée depuis quarante ans aux recettes néolibérales qui ont provoqué dans notre pays la régression sociale, la désindustrialisation, l'appauvrissement des classes moyennes et populaires et qui sont aujourd'hui incapables de contrôler l'inflation, la Nouvelle Action royaliste souhaite que la mobilisation du Premier mai et les mouvements qui lui succéderont marquent un coup d'arrêt définitif aux « réformes » qui ont tenté d'effacer le programme de la Résistance et les conquêtes de la Libération.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.
CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



Par Bertrand Renouvin

L'impossible apaisement

Le duo Macron-Borne veut tourner la page de la réforme des retraites. Il n'y arrivera pas. La décision prise le 14 avril par le Conseil constitutionnel valide la retraite à 64 ans mais au prix d'une violation éhontée des principes juridiques. Violation du principe d'impartialité puisque plusieurs juges avaient été impliqués dans d'autres réformes de ce type. Violation de l'exigence d'argumentation juridique raisonnée et clairement exposée puisque les détournements de procédure commis par le gouvernement ont été entérinés par des formules souvent obscures et toujours péremptoires.

Dans leur grande majorité, les citoyens qui forment le peuple souverain ont pris les épisodes parlementaires et judiciaires pour ce qu'ils étaient : des opérations de vive force conclues par un nouveau déni de démocratie puisque le référendum d'initiative partagée a été refusé. Les concerts de casseroles qui ponctuent les déplacements d'Emmanuel Macron, d'Élisabeth Borne et de divers ministres sont venus confirmer la permanence et l'ampleur de la révolte, dans l'attente des manifestations du 1^{er} mai.

La tactique gouvernementale d'apaisement ressemble à celle de lutteurs de foire qui, après avoir tabassé d'innombrables passants, proposeraient au hasard des rues pommades et pansements. De fait, après avoir proclamé sa victoire le 17 avril à la télévision, Emmanuel Macron s'est mis à distribuer des calmants avec le concours de quelques ministres... Ils ne voient pas que les petits avantages concédés - et toujours bons à prendre - aiguisent le ressentiment.

On va augmenter le salaire des professeurs ? Mais c'est trop peu par rapport aux retards accumulés et il leur faudra travailler plus encore. On va pourchasser la fraude sociale ? Mais s'agit-il de la seule fraude aux prestations sociales (2,3 milliards estimés en 2019) ou va-t-on s'attaquer à la fraude aux cotisations sociales patronales (de 7 à 8 milliards estimés) ? Et pourquoi s'en inquiéter si tardivement en oubliant l'évasion fiscale qui coûte entre 80 et 100 milliards estimés ? On va réduire les délais pour les papiers d'identité ? C'est reprendre les annonces faites il y a un an !

Le message officiel est explicite : il faut "avancer" avec ce gouvernement qui s'occupe si bien de notre vie quotidienne ! Cette « communication » infantile bute sur une réalité évidente, qui tient en un mot : inflation ! La hausse des prix de l'alimentation atteignait en mars 15,7 % sur un an. Elle provoque une somme incalculable d'angoisses et de privations qui s'ajoutent

à toutes celles subies par les classes moyennes et populaires depuis des années ou des décennies. Or ceux qui veulent faire « avancer » la société par les réformes néolibérales sont pris au piège et tournent en rond.

Pour atténuer la violence de l'inflation, on verse aux plus démunis des compléments de salaire sous forme de chèques et on prolonge le bouclier énergie. Or la Commission européenne exige que les gouvernements nationaux reviennent à l'austérité budgétaire en réduisant leurs dépenses de protection sociale. En écho à Bruxelles, Bruno Le Maire a annoncé que le bouclier tarifaire et les chèques exceptionnels seront supprimés avant deux ans...

Les gentillesse gouvernementales sont donc provisoires. Tout repose sur le pari d'une baisse constante des prix de l'énergie qui permettrait de respecter les injonctions de la Commission. À l'Élysée, à Matignon, à Bercy, les discours volontaristes s'efforcent de masquer la cruelle vérité : comme l'ensemble de la politique économique et sociale, la lutte contre l'inflation est soumise aux aléas de la conjoncture et aux décisions prises par des autorités étrangères : la Banque centrale européenne réagit selon les choix de la Réserve fédérale américaine, la Commission de Bruxelles fixe des orientations générales en fonction de critères idéologiques, au fil de négociations opaques et dans un climat de spéculation généralisée. Tous ces organes ont un seul et même objectif, que partage la classe dirigeante de notre pays : la défense, quoi qu'il arrive, des intérêts du Capital.

Or les principaux groupes industriels et financiers, qui sont habituellement hostiles à l'inflation, constatent qu'elle permet d'accumuler encore plus de profits. Chez les économistes, il devient courant d'analyser la « *boucle prix-profits* » et la presse américaine évoque plus concrètement la *greedflation* : l'inflation provoquée par la cupidité. Comme les taux d'intérêt, même relevés, restent très inférieurs au taux d'inflation, les Banques centrales ont fait, en disant le contraire, le choix de l'inflation. Comme les augmentations de salaires sont faibles ou inexistantes, ce sont les consommateurs qui subissent chaque jour les conséquences du choix des banquiers centraux, jamais expliqué ni débattu dans les Parlements nationaux.

La question de l'inflation ne relève pas du débat d'experts. Elle implique la reconquête de notre souveraineté économique, monétaire et financière et, dans l'immédiat, une lutte résolue pour imposer au gouvernement et au patronat un juste partage des richesses. Il ne peut pas y avoir de trêve, ni d'apaisement. ■

Sommaire

Page 2 – Défense : consolider le déclassement ?

Page 3 – Fausses promesses sur fond de casseroles. – L'Écho du net.

Page 4 – De l'intermittence d'une politique linguistique. – Brèves sociales.

Page 5 – Progrès de l'intelligence artificielle.

Page 6 – La Géorgie dans le collimateur de la Russie. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 7 – Le droit d'Israël.

Pages 8 à 10 – Présence de Georges Sorel.

Page 11 – Jacques Maritain en son temps.

Page 12 – Les catholiques et les droites.

Page 13 – *Les Trois Mousquetaires*. – *Paris Police 1900*. – *A la belle étoile*.

Page 14 – Hubert de Lagarde (II) - F.F.I.

Page 15 – Brèves royales : Finlande. – 1^{er} Mai. – Mercredis de la NAR.

Page 16 – L'impossible apaisement.